



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des douanes
et droits indirects**

Montreuil, le 6 octobre 2025

Note aux opérateurs

Objet : Avant-dédouanement – Communication aux opérateurs sur les bascules dans ICS2 et ANTES

PJ : Trois notices d'information

Les opérateurs sont informés de la diffusion de trois notices d'information concernant les formalités d'avant-dédouanement. Elles portent sur :

- la qualité attendue des données renseignées dans les déclarations sommaires d'entrée, les notifications d'arrivée, les notifications de présentation et les déclarations de dépôt temporaire déposées dans ICS2 et ANTES, sur tous les vecteurs de transport, nécessaire à la fiabilité de l'ensemble du processus sûreté-sécurité ;
- la situation de l'applicatif ANTES début octobre : statistiques d'utilisation, caractéristiques de la version en production et annonces des prochaines évolutions ;
- les modalités de la fin de la bascule dans ANTES des opérateurs du vecteur fluvio-maritime.

Les notices sont en parallèle publiées sur le site internet de la douane.

Le bureau de la politique du dédouanement se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le chef de bureau,

Michel BARON

DGDDI
Sous-direction du Commerce International
Bureau Politique du Dédouanement
11, rue des Deux Communes
93558 MONTREUIL Cedex
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par la cellule avant dédouanement :
Courriels : : dg-comint1-avc@douane.finances.gouv.fr, fr-ics2@douane.finances.gouv.fr

Plan de classement : F.1

Réf : 25000184